



COMPTE RENDU

Réunion publique de présentation du futur Pôle Educatif et Sportif
Jeudi 11 février 2010 – Espace Mont Blanc

Monsieur le Maire accueille l'assistance et présente le projet dans son contexte historique.

Il explique ensuite comment s'est déroulé le concours pour arriver au résultat présenté ce soir puis présente chaque partie du projet.

Le Pôle Educatif et Sportif comprendra :

- La « petite enfance » qui pourra accueillir 36 enfants au lieu de 20 aujourd'hui
- L'école maternelle et l'école primaire en remplacement des bâtiments actuels du centre bourg
- La cuisine centrale et le restaurant scolaire
- Une piscine couverte, utilisable toute l'année
- Des tennis en dur et en terre battue
- Un mini golf
- Un parking de 150 places
- Des espaces verts

Interventions du public :

Accès routiers

Les accès seront situés uniquement le long de la route des Contamines. Aucun accès ne se fera par la route des Praz (en dehors des accès techniques et de secours). Le chemin du Val Montjoie permettra aux piétons de rejoindre la patinoire, la bibliothèque et le centre ville. Les accès et parkings de la piscine et des écoles seront différenciés.

Ancienne école

Pourquoi n'y a-t-il pas eu de projet de réhabilitation de l'ancienne école ? Parce que les bâtiments nécessiteraient de trop gros travaux, ils datent des années 60 et ne sont plus aux normes pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.



M A I R I E D E S A I N T - G E R V A I S L E S B A I N S

Ecole de Bionnay

Le projet entrainera le rattachement de l'Ecole de Bionnay à la nouvelle école car si cette école est encore ouverte aujourd'hui c'est grâce à ce projet qui a permis de négocier son maintien jusqu'à la fin des travaux.

Monsieur le Maire rappelle en revanche qu'il faut se mobiliser pour défendre l'école du Mont-Joly à Saint-Nicolas et au Gollet car si le nombre d'élève scolarisés devait diminuer, cette école se trouverait elle aussi en danger.

Financement

La commune va faire appel à l'emprunt pour la première fois depuis 2001 pour financer les travaux du pont de contournement et ce nouveau Pôle Educatif et Sportif. L'ensemble des projets de la commune depuis 2001 se font et se feront sans augmentation des impôts.

Monsieur le Maire remercie l'assistance
La séance est levée à 21h00

Le Maire,
Conseiller général du Canton
de Saint-Gervais les Bains,

Jean-Marc PEILLEX